

Image not found or type unknown



Oqtf plus d'un an et accident de travail

Par **fatiha**, le **18/08/2009** à **10:53**

Bonjour, merci de votre reponse, et je voudrai s'avoir sur l'article 3 ET 6 abrogé car moi j'ai été régulière avec une carte de séjour podant plusiére anné na pas était rennouveler cette anné , et en plus jaitait en accident de travail avec une fracture et une opération, quelle son mes droit par rapport a l'accident de travail et esque je suis protégé? MERCI POUT TOUT